

MASTER PARCOURS ANTICIPATION ET GESTION DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

Master Administration économique et sociale

Connaissances de base en économie, droit, gestion d'entreprise, connaissance approfondie de l'un de ces trois champs ou dans une autre discipline en sciences humaines (sociologie, histoire). Capacités d'expression écrite et orale élaborée, de recherche documentaire, de travail en groupe.

Pour les étudiants voulant suivre la formation en Formation continue : expérience professionnelle approfondie dans le champ du travail, de l'emploi ou des relations professionnelles, compétences générales au moins du niveau du baccalauréat.

Connaissances de base en économie, droit, gestion d'entreprise, connaissance approfondie de l'un de ces trois champs ou dans une autre discipline en sciences humaines (sociologie, histoire). Capacités d'expression écrite et orale élaborée, de recherche documentaire, de travail en groupe.

Pour les étudiants voulant suivre la formation en Formation continue : expérience professionnelle approfondie dans le champ du travail, de l'emploi ou des relations professionnelles, compétences générales au moins du niveau du baccalauréat.

Infos pratiques

Composante : EDS - Institut d'administration économique et sociale (IAES)

Durée : 2 ans

Crédits ECTS : 120

Présentation

Admission

Conditions d'admission

Les candidats en formation initiale doivent être titulaires d'un M1 du domaine de la spécialité (M1 économie ou

gestion, M1 droit, M1 sciences sociales du travail, M1 administration économique et sociale, option ressources humaines et politiques sociales).

Les candidats en formation continue non titulaires d'un M1 peuvent également suivre le Master après validation de leurs acquis professionnels par la commission compétente de l'Université.

Les candidats en formation initiale doivent être titulaires d'un M1 du domaine de la spécialité (M1 économie ou gestion, M1 droit, M1 sciences sociales du travail, M1 administration économique et sociale, option ressources humaines et politiques sociales).

Les candidats en formation continue non titulaires d'un M1 peuvent également suivre le Master après validation de leurs acquis professionnels par la commission compétente de l'Université.